



Volailles : Sedivol repris par Solexia

Fin septembre, Solexia a annoncé le rachat de Sedivol, volailler à Isserteaux (63). La société du Puy-de-Dôme intégrera le pôle agroalimentaire du groupe Lyonnais, constitué également de Volailles Vey, Salaisons du Val d'Allier, Maison Chillet et Le Graton Lyonnais.

La société Sedivol a été fondée en 1974 et produit des volailles fermières Label Rouge et IGP « Volailles Fermières d'Auvergne » sont commercialisées en boucheries-charcuteries, grandes surfaces, pâtisseries, magasins spécialisés, restauration commerciale et collective. Soit une gamme de 100 références en prêts-à-cuire, effilés et découpes. L'entreprise emploie 34 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 M€ en 2017.

Pour Solexia, l'acquisition de Sedivol lui permet d'accéder à la grande distribution, un marché où le groupe n'était pas encore présent. Le pôle agroalimentaire représente désormais un chiffre d'affaires de 41,4 M€.